

Information à la population

Mise en service des conteneurs semi-enterrés (Moloks)

Les autorités communales, en collaboration avec le SidP (Syndicat intercommunal du district de Porrentruy), vous informent de la mise en service des conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers (sacs taxés) :

Dès le mercredi 10 juin 2026

Le dernier ramassage porte-à-porte des sacs taxés pour les ordures ménagères aura lieu le mardi 9 juin 2026. Dès la semaine suivante, les conteneurs semi-enterrés devront être utilisés pour y déposer les sacs taxés. Il n'y aura plus de ramassage porte-à-porte des sacs taxés pour toute la commune.

- ✓ Uniquement des sacs taxés « SidP » peuvent être déposés dans les moloks.
- ✓ Aucun autre déchet ou sac non taxé.
- ✓ Aucun déchet ne doit être déposé aux alentours.
- ✓ Les habitants de chaque village sont invités à privilégier les moloks de leur village, afin de garantir des délais de vidange adaptés.
- ✓ Afin de respecter la tranquillité publique, nous vous prions de ne pas déposer des sacs taxés entre 20h00 et 06h00 ainsi que le dimanche et les jours fériés.
- ✓ Aucun changement pour les conteneurs de 800 litres équipés d'une puce (taxe au poids) : ils continueront d'être vidés selon la tournée habituelle de collecte, en parallèle de la vidange des moloks.



Vous trouverez au verso les plans de situation des emplacements des moloks pour les cinq villages.

Mise en service de l'éco-point de Chevenez, Impasse du Breuille

Dès le 10 juin 2026, des conteneurs semi-enterrés pour le ramassage des petits recyclables seront à disposition au nouvel éco-point situé à la sortie nord du village de Chevenez (plan au verso).

- ❖ Verre blanc et verre de couleur ;
- ❖ Aluminium et boîtes de conserve ;
- ❖ Papier et carton.

Le verre, l'alu, le fer blanc, le papier et le carton ne seront plus collectés à la déchetterie de Chevenez.

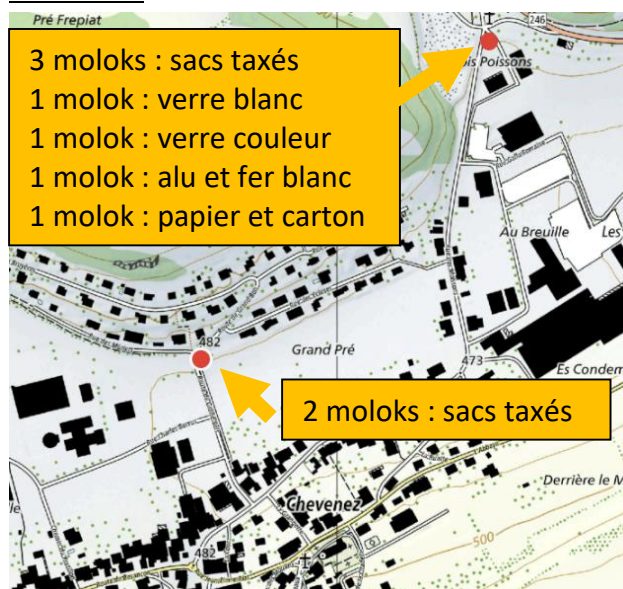
D'avance nous vous remercions de votre collaboration dans l'utilisation correcte des conteneurs semi-enterrés et restons à disposition pour toute question complémentaire.

Chevenez, le 26 mai 2026

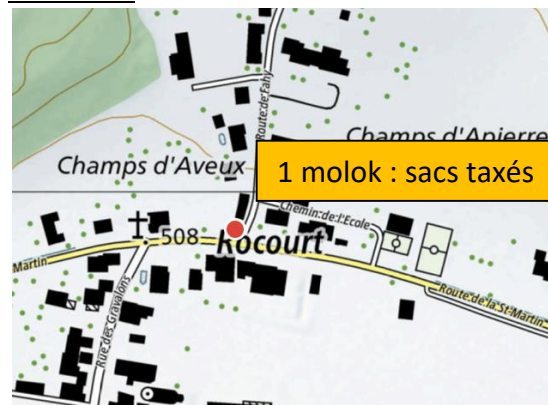
Conseil communal de Haute-Ajoie

EMPLACEMENTS DES MOLOKS

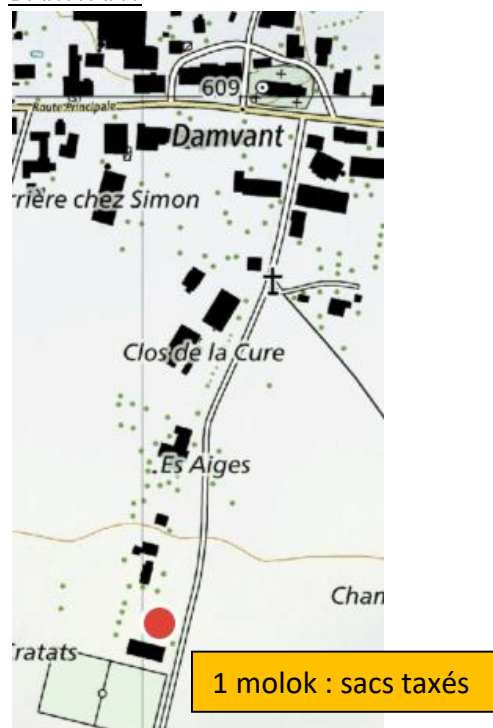
CHEVENEZ



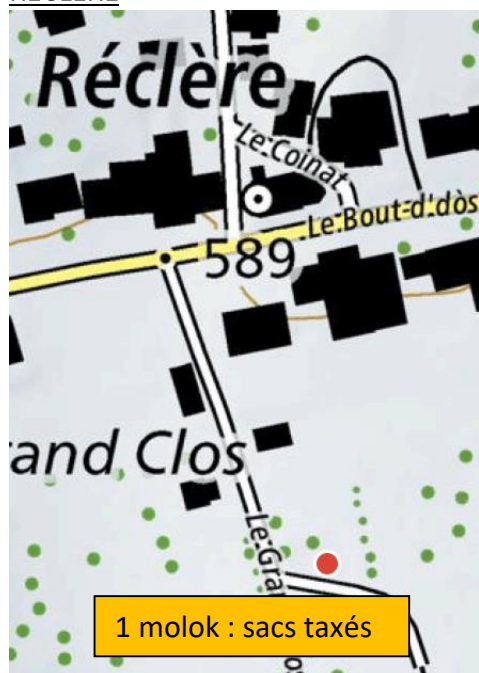
ROCOURT



DAMVANT



RECLERE



ROCHE-D'OR

